

ARRÊTÉ MUNICIPAL n° AT2023-036
Modification de branchement d'eau potable
10 rue des Belles Femmes – Caudebec en Caux – Rives-en-Seine

Le Maire de la commune de RIVES-EN-SEINE,

Vu

- Le code de la route,
- Les arrêtés du 24 novembre 1967 et du 07 Juin 1977 modifiés, relatifs à la signalisation des routes,
- L'arrêté du 6 novembre 1992 modifié relatif à la signalisation routière temporaire,
- La demande en date du 31 janvier 2023 d'STGS NORD OUEST sise 155 rue des Frères Lumière – 76330 Notre Dame de Gravenchon pour des travaux de modification de branchement d'eau potable au 10 rue des Belles Femmes pour la SCI JCLV à Caudebec en Caux – Rives-en-Seine.

Considérant que :

- Pendant le déroulement des travaux, il y a lieu de réglementer la circulation des piétons afin de garantir la sécurité publique des usagers et des riverains,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Du 6 au 10 mars 2023, un dévoiement piéton sera mis en place au droit du chantier 10 rue des Belles Femmes à Caudebec en Caux/Rives-en-Seine.

Article 2 : Les dispositions du présent arrêté seront applicables à compter de la mise en place par l'entreprise STGS NORD OUEST de la signalisation correspondant aux prescriptions de l'article 1. La signalisation sera à la charge de l'entreprise STGS NORD OUEST. Le chantier devra être éclairé la nuit.

A l'issue du chantier, l'entreprise STGS NORD OUEST est tenue de remettre la voirie en l'état comme indiqué dans la permission de voirie.

Article 3 : Le titulaire de la présente autorisation est responsable tant vis-à-vis de la Commune que des tiers, des accidents de toute nature qui pourraient résulter de l'exécution des travaux.

Article 4 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5:

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Pour exécution :

- Monsieur l'Adjudant-Chef, Commandant la BTA de Rives-en-Seine,
- Mesdames et Messieurs les Gardes Champêtres de la Communauté d'agglomération Caux Vallée de Seine,
- Entreprise STGS NORD OUEST



Fait à Rives-en-Seine, le 31 janvier 2023

Le Maire,
Bastien CORITON

Bastien Coriton